

Réponse des élus du Syndicat mixte du SCOT aux citoyens de l'Atelier de la métropole Nantes Saint-Nazaire

Septembre 2009

01. Introduction

02. À propos du « projet » métropolitain

Ce que nous avons déjà fait...

Métropole et principe de subsidiarité

Une métropole utile au quotidien

Les enjeux liés au changement climatique

04. Une métropole qui agit pour votre quotidien

Se déplacer

Habiter

Travailler

07. Une éco-métropole pour remettre le fleuve au cœur du territoire

10. Et la place du citoyen dans tout cela ?

12. Pour conclure...

12. Annexe

Introduction

Chers participants à l'Atelier citoyen de la métropole Nantes Saint-Nazaire,

En tant qu'élus du syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire, nous avons écouté votre avis présenté le 21 novembre 2008. Avant de vous faire part de nos réponses, nous vous remercions pour le temps passé à réfléchir sur l'avenir du grand territoire, en mettant en regard vos attentes et besoins et les projets que nous élaborons.

Avant tout, votre avis nous a permis, comme élus engagés dans le processus métropolitain depuis vingt ans, de mieux connaître la perception de ce projet par des citoyens. Cet Atelier se situe à un moment charnière de la construction du projet : celui du passage de la phase de construction politique et stratégique à une phase plus opérationnelle qui se doit d'être visiblement utile pour les habitants alors même qu'au plan national, un vaste mouvement de réflexion est en cours sur la place des métropoles dans l'aménagement du territoire, notamment dans le cadre de la réforme territoriale qui sera prochainement discutée à l'Assemblée nationale.

Vous nous interpellez sur le sens de la métropole, sur la visibilité de ce projet et sur la place que les habitants peuvent y tenir. Vous nous avez aussi fait part de la manière dont ce projet pourrait davantage être au service des habitants, pour une qualité de vie renforcée et une meilleure équité sur le territoire.

À notre tour maintenant de répondre en vous expliquant comment votre avis nous aide et comment nous allons concrétiser dans les années à venir les grands choix politiques en faveur d'une éco-métropole par de nombreuses actions, dans lesquelles les habitants devront avoir leur place.

Nous sommes en mesure de répondre à un certain nombre de vos interrogations, à court ou moyen terme. Sur d'autres points, nous n'avons pas de réponses encore et, enfin, certaines de vos attentes dépassent la raison d'être de la métropole ou sa capacité à agir.

À propos du « projet » métropolitain

Grâce à votre avis, nous avons encore mieux pris conscience que le processus de construction de la métropole était peu connu par les habitants (hormis quelques réalisations phare comme Estuaire 2007.2009.2011 ou le titre de transports Métrocéane). Pourtant, comme vous l'exprimez, c'est un territoire vécu par les habitants, dans leurs activités, leur travail, leurs loisirs, leurs déplacements.

C'est aussi un projet qui apparaît comme éloigné, un peu technocratique et opaque : qui le porte ? qui décide ? Ce sentiment est accentué par la pluralité des frontières institutionnelles (agglomérations, SCOT) et géographiques (aire urbaine, rives du fleuve).

Nous nous sommes rendus compte que le travail d'explication et de confrontation de points de vue auquel nous nous sommes livrés dans cet atelier, vous a permis d'appréhender ce projet et d'en partager les enjeux. Nous pouvons déjà en conclure que nous avons tout à gagner à informer davantage et mieux sur ce qu'est la métropole, ainsi que sur ses actions au service des habitants et du territoire.

Construire la métropole nous amène, nous élus, à de nouveaux fonctionnements basés sur la coopération, le volontarisme politique partagé, le respect des diversités du territoire et le portage des projets en commun. La métropole n'est pas un échelon administratif ou institutionnel supplémentaire et n'a pas vocation à le devenir, à moins d'une réforme nationale en ce sens. Nous comprenons que cela peut provoquer un manque de repères institutionnels (quelle institution dirige ?). Cela constitue également pour nous un apprentissage de nouvelles manières de travailler ensemble et de décider. Nous avons choisi de privilégier la dynamique de projets, sur des périmètres à géométrie variable. À ce stade de la construction, nous voulons un projet ouvert porté par les acteurs plutôt que par une structure supplémentaire. Par conséquent, nous n'envisageons, pour le moment, ni nouveau nom ni création d'une nouvelle institution aux compétences plus larges que le syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire.

Ce que nous avons déjà fait...

D'ores et déjà, grâce à la mise en œuvre des règles et des actions du Schéma de Cohérence Territorial, la métropole Nantes Saint-Nazaire travaille à une cohérence au niveau du grand territoire métropolitain, notamment en matière d'aménagement, de transports et de développement économique. Au-delà des réalisations déjà visibles, nous avons appris à coopérer et dialoguer ensemble, entre élus du territoire. La construction d'une métropole est un travail de longue haleine qui exige aussi des réactions rapides : c'est ainsi que nous avons agi collectivement lors de la pollution de la Loire par la raffinerie Total ou lors de l'annonce de la restructuration d'Airbus.

Métropole et principe de subsidiarité

Toutefois elle n'a pas vocation à se substituer à la Région, au Département ou aux collectivités locales existantes dans la gestion du service public. Le principe de subsidiarité¹ reste la règle : la métropole est « compétente » lorsqu'il est incontestable que l'action de la métropole apparaît comme plus efficace qu'une action menée par une instance plus locale. Il nous faut donc être pragmatiques et agir à la seule condition qu'il y ait une pertinence et une plus value d'une intervention articulée sur tout le territoire métropolitain, sans recréer de superstructure ni « d'usine à gaz ».

Une métropole utile au quotidien

L'avis que vous avez rédigé montre votre adhésion au principe de la métropole et notamment à l'ambition d'éco-métropole. Vous nous demandez également que cette métropole soit utile aux habitants dans leur vie quotidienne, et qu'on vous le montre.

Nous comprenons vos préoccupations, celles d'une métropole qui agisse aussi pour améliorer votre quotidien. Nous devons réfléchir à mieux répondre à ces besoins, quand ils se jouent à l'échelle de la métropole.

Quant aux demandes relatives à vos besoins quotidiens en matière de logement, d'emploi, de transports et de services à la personne, il est vrai qu'aujourd'hui l'échelle essentielle des services aux citoyens est fournie par les agglomérations et les villes (par exemple, en matière de petite enfance), du fait du principe de subsidiarité et de répartition des compétences.

Pourtant, quand les enjeux sont communs à tout le territoire, comme en matière d'eau, de déchets, et de transports, nous devons travailler à une harmonisation et à une meilleure coordination entre toutes les collectivités locales concernées à l'échelle métropolitaine.

La métropole Nantes Saint-Nazaire doit donc consolider et étendre son action. Au sein du syndicat mixte du SCOT les élus se sont répartis, depuis les élections municipales de mars 2008, en 5 groupes de travail qui rejoignent vos priorités en tant qu'habitant : « se loger », « se déplacer », « travailler », « espaces naturels et biodiversité », « cohérence de l'aménagement de l'espace métropolitain ». Objectif de ces groupes : concrétiser les principes du SCOT.

Les enjeux liés au changement climatique

Le développement durable est bien un enjeu qui doit être traité à l'échelle de la métropole. Nous y répondons déjà au travers d'un grand nombre d'actions du SCOT (le développement d'une offre de déplacements alternative à la voiture individuelle, la préservation de la biodiversité, la promotion de la densification urbaine).

L'irruption de l'enjeu climatique exige de notre part de nouvelles réponses et un changement de braquet. La métropole doit également ouvrir de nouveaux chantiers en ce sens.

Nous y répondons aujourd'hui notamment par une candidature commune à la démarche Éco-Cités (voir plus loin), par la perspective d'un bilan carbone métropolitain, de Plans Climat coordonnés à l'échelle de la métropole Nantes Saint-Nazaire, et par une réflexion sur les éco-quartiers ou la mutation vers une éco-société

1. Le principe de subsidiarité consiste à réserver uniquement à l'échelon territorial supérieur ce que l'échelon territorial inférieur ne pourrait effectuer que de manière moins efficace.

Une métropole qui agit pour votre quotidien

Se déplacer

Cette problématique est à la fois une de vos préoccupations centrales et une de nos actions phares, car elle touche, par définition, plusieurs territoires et toutes les générations.

Comment mieux répondre aux besoins de déplacements des entreprises et des individus sur une large aire urbaine, tout en ayant le moins possible d'impact sur l'environnement ? Comment mieux gérer les déplacements à l'échelle de la métropole, c'est-à-dire permettre de se déplacer mieux entre les bassins de vie ?

La mobilité est un axe majeur d'action pour le SCOT.

L'actualisation du Plan de Déplacements Urbains de Nantes Métropole et la refonte du système de transports de Saint-Nazaire, permettant une plus grande coordination des Autorités Organisatrices des Transports (Région, Département, agglomérations), sont des occasions de répondre aux besoins des citoyens de se déplacer sur l'ensemble du territoire, sans subir les frontières institutionnelles.

Nous agissons au sein du SCOT et avec nos partenaires :

- pour mieux structurer les réseaux de transports collectifs (agglomération nantaise, agglomération nazairienne, réseau Lila du Département),
- pour renforcer des dessertes ferroviaires existantes,
- pour renforcer l'offre de services,
- pour mieux organiser le covoiturage (Vignoble et Ancenis) et les modes doux.

Nous nous attelons également à la problématique des franchissements de Loire, des accès aux gares de Thouaré et Mauves-sur-Loire, de l'utilisation de la voie d'eau pour les déplacements des personnes et du fret.

Vous nous interrogez également sur l'utilité et la compatibilité du transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique avec les principes de l'éco-métropole.

- » Cette nouvelle plate-forme aéroportuaire répond au dynamisme de notre territoire tout en respectant les principes de développement durable auxquels nous sommes fondamentalement attachés. Renforcer l'attractivité du Grand-Ouest en améliorant l'accessibilité constitue un atout fondamental pour maintenir l'emploi et attirer de nouvelles entreprises.
- » Permettre l'accueil de nouveaux habitants au cœur de la ville, dans la zone de bruit actuellement gelée sur l'agglomération nantaise, et améliorer le cadre de vie des habitants qui sont proches de l'aéroport actuel sont des priorités pour construire une ville compacte et agréable à vivre.
- » Anticiper les risques (survol à basse altitude sur la ville de Nantes) pour la sécurité du plus grand nombre.
- » Être soucieux de l'impact du nouvel équipement par des garanties sur son insertion dans l'environnement (préservation des espaces non urbanisés autour de la nouvelle plate-forme et de Nantes, inscrite dans le SCOT), son accessibilité en transports collectifs (projet de tram-train) et sur sa conception (premier aéroport à Haute Qualité Environnementale (HQE), inscrit dans le Grenelle de l'environnement).

Habiter

Vous nous questionnez sur la possibilité d'accueillir encore des habitants tout en préservant la qualité de vie. Vous vous interrogez aussi sur comment concilier densité et choix d'un habitat individuel.

Le schéma de cohérence territoriale vise un développement encadré en proposant des formes d'habitat permettant une réduction de l'empreinte écologique, tout en préservant la qualité de vie. Le SCOT prévoit la construction d'au moins 5 620 logements par an, dont 20% de logements sociaux répartis dans chaque commune du SCOT. Le SCOT s'engage à favoriser les extensions urbaines les moins consommatrices d'espace, donc plutôt la densification urbaine, pour permettre aux habitants d'accéder à une qualité de services publics et d'infrastructures optimales. Cette densification va se faire prioritairement autour des infrastructures de transport. Le SCOT incite les communes à structurer une offre d'accession à la propriété à des prix maîtrisés. Le SCOT travaille donc d'ores et déjà à une mise en cohérence des politiques de l'habitat, en lien avec le Plan départemental de l'Habitat.

Nous sommes conscients que cela exige un travail de pédagogie envers les citoyens pour partager avec vous les enjeux liés aux choix des formes de la ville et de la campagne de demain.

Au sein du SCOT, nous travaillons dans le même sens, en pariant sur la coopération entre collectivités plutôt que sur l'imposition d'une règle.

Travailler

Vous avez compris que la métropolisation multiplie les chances pour les habitants de trouver un emploi. La complémentarité et la diversité des bassins d'emplois de la métropole sont une force pour notre territoire en période de croissance comme en période de crise. Le rôle du SCOT est d'accompagner la dynamique économique, de s'assurer qu'elle profite à l'ensemble du territoire avec pour objectif de renforcer la cohésion sociale et les solidarités territoriales.

Le SCOT doit donc créer les conditions favorables à l'accueil et au développement des différents secteurs d'activités qui composent le tissu économique de la métropole. Le défi que doivent relever les élus est donc de développer de manière concertée une offre en matière d'immobilier de bureaux, de zones industrielles, commerciales, artisanales et d'espaces agricoles. Il s'agit, par exemple, de privilégier les espaces autour des gares ou desservis par les transports collectifs.

Par ailleurs, vous nous avez interrogés sur le rôle que peut jouer la métropole en termes de développement et d'information sur les emplois du futur, principalement liés à l'économie de la connaissance. Dans ce domaine, qui n'est pas de la compétence stricte du SCOT, les agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire s'engagent dans un renforcement de la promotion de la métropole auprès des acteurs économiques nationaux et internationaux et de leurs coopérations en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Par ailleurs, nous allons prochainement créer une école de la deuxième chance, dispositif innovant pour aider à l'intégration professionnelle et sociale des jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans diplôme.

Une éco-métropole pour remettre le fleuve au cœur du territoire

Dans votre avis, vous considérez que l'éco-métropole est une évidence incontournable. Cela ne vous semble pas pour autant être un projet innovant et différenciant. Tel qu'il vous a été présenté, il ne vous apparaît pas accessible à tous, ni suffisamment ambitieux et concret.

La candidature de la métropole Nantes Saint-Nazaire, en mars 2009, à la démarche Éco-Cités (lancée par l'État et qui vise à identifier quelques métropoles exemplaires en matière de développement durable) a été l'occasion de retravailler cette idée comme colonne vertébrale du projet de territoire. Le défi pour la métropole Nantes Saint-Nazaire est bien, comme vous nous le rappelez dans l'avis, de prendre conscience de ce capital vital que représente l'eau et particulièrement la Loire sur notre territoire, et d'en faire le cœur de sa stratégie d'un développement urbain durable

Nous déclinons à présent cette éco-métropole en plusieurs projets :

» **Des projets de protection, de préservation et de valorisation de l'estuaire :** comment concilier et arbitrer exigences environnementales, maintien d'activités agricoles et développement de l'urbanisation ? Les projets environnementaux relèvent évidemment de la reconquête de la biodiversité (création de vasières, restauration des marais, création de forêts urbaines...), du cadre de vie (faire de l'estuaire, un espace de respiration pour humains, animaux et végétaux), mais également de la pérennisation de l'agriculture périurbaine et de ses espaces.

» **Des projets urbains :**

visant à concevoir la ville dans un rapport privilégié au fleuve. Ainsi les projets, dans leur conception et leur réalisation, travailleront à limiter leur impact sur le changement climatique : réduction de l'énergie consommée par la recherche de haute performance des opérations neuves, promotion des nouvelles sources d'énergie (centrales photovoltaïques ou thermiques) gestion raisonnée de la ressource en eau, limitation des déchets. Cette reconquête urbaine passe par la poursuite de grands projets emblématiques (l'île de Nantes et Ville-Port à Saint-Nazaire), mais aussi par une « contagion » sur l'ensemble des rives de l'estuaire, dont attestent la vitalité et la qualité des projets de Couëron à Paimbœuf, d'Indre à Rezé...

» **Des projets économiques autour de la dynamique économique du fleuve :**

le défi est de maintenir le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire au rang de premier port atlantique français en renforçant autant sa position dans le monde que ses liens avec son territoire et en en faisant un acteur de la performance économique, éco-compatible,

sociale et sociétale du territoire. De nouvelles filières de développement économique autour des énergies renouvelables vont être implantées : sites de production d'énergies renouvelables (site de parcs éoliens du Conseil général de Loire-Atlantique, usine de biomasse et biocarburants à Montoir) ; probable aménagement d'un parc technologique « environnement / énergies renouvelables » sur le site du Carnet, développement d'une « micro-algues Valley » (bio ressource permettant de développer des biocarburants, d'absorber et de recycler le carbone).

>> Des projets de déplacements pour « se déplacer autrement » :

en améliorant l'offre de transports en commun, notamment en étendant l'expérience métrocéane, en créant de nouvelles lignes de bus voire de tram train dans les deux grands pôles urbains, en utilisant davantage le fleuve pour le transport de marchandises grâce à des barges pour transporter les containers et au développement d'un réseau de plateformes logistiques fluviales, en connectant davantage les rives de la Loire grâce à des bacs (projet de relier Saint-Nazaire et Saint-Brévin à l'horizon 2011) et des navettes fluviales comme celle reliant Trentemoult et la gare maritime de Nantes, en améliorant les capacités de franchissement du fleuve.

>> Des projets culturels, touristiques et de loisirs :

Comment faire découvrir l'estuaire, lieu de prédilection pour un « exotisme de proximité » ? Estuaire 2007.2009.2011 constitue un événement majeur qui, au-delà de sa dimension culturelle et artistique, donne vie à la métropole. Un événement moteur mais non exclusif d'une dynamique continue de projets culturels, touristiques et de loisirs qui concourent à faire découvrir le fleuve (par des aménagements d'accès à la Loire, comme à Lavau-sur-Loire ou Cordemais, par des aménagement de zones de découverte du patrimoine naturel de l'estuaire autour de pêcheries et de site d'observation ornithologique par exemple), à créer des lieux culturels et pédagogiques de découverte de l'estuaire (par exemple avec la création d'un Centre de découverte de l'estuaire de la Loire à Cordemais (Estuaria) pour 2011 et à multiplier les manifestations autour du fleuve et de l'estuaire comme les Rencontres du Fleuve).

Ils visent également à favoriser l'usage de loisirs à proximité du fleuve et sur l'eau (base nautique à Frossay, baignade et parcours sportif à Lavau-sur-Loire, etc.) et à rendre accessible cette découverte par une amélioration des cheminements piétons et vélo (100 km d'aménagement cyclable entre Nantes, Saint-Nazaire et la rive sud pour conclure les 800 km de « Loire à vélo »)

Ce projet d'éco-métropole répond à vos préoccupations du maintien d'un équilibre entre vitalité économique, qualité de vie et préservation de l'environnement. De même, il renvoie très directement aux deux idées fortes que vous reteniez dans l'avis : « **utiliser le fleuve comme vecteur du développement durable** » et « **utiliser l'écologie comme outil du développement économique de nos territoires** ».

Nous respectons, en travaillant ainsi, votre recommandation consistant à prévoir un financement des projets métropolitains qui repose sur la mutualisation des moyens avec l'État, les collectivités locales concernées (notamment avec la région et le département) et les grands partenaires comme la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Grand Port maritime Nantes Saint-Nazaire.

Et la place du citoyen dans tout cela ?

En nous parlant de la gouvernance de demain, vous nous avez posé deux questions :
Comment faire en sorte que les habitants se sentent concernés ?
Comment donner l'envie d'être curieux sur des sujets réservés à des initiés ?

Travailler l'identité du territoire, ou plutôt les identités du territoire, (image, histoire, symbolique, valeurs, projection dans l'avenir) et l'appropriation du projet, notamment par la culture et les loisirs (faire rêver les gens et ancrer le territoire dans les usages) est un processus long.

Nous nous engageons avant tout à mieux informer les habitants sur le territoire de la métropole et sur les projets métropolitains.

Conformément à votre suggestion, il a été décidé qu'il y aurait **une page mise à disposition de la métropole** dans les journaux des intercommunalités et éventuellement des communes volontaires, et sur leurs sites internet : agenda métropolitain, projets en cours et à venir, etc.

Nous réfléchissons également aux manières de davantage communiquer au travers de la presse quotidienne régionale.

Afin de mieux faire connaître la métropole et mettre en lien les habitants et les acteurs du territoire, le syndicat mixte du SCOT étudie la possibilité de transformer son site internet en un portail dédié à l'Éco-Métropole Nantes Saint-Nazaire. Il pourrait mettre à disposition des cartes, la présentation des grands projets, un agenda, des appels à projets...

Plus généralement, nous veillerons à **favoriser toutes les initiatives qui font vivre le grand territoire**. Des pistes sont à creuser :

- pour partager ensemble de grands événements en les rendant accessibles,
- pour créer des lieux physiques représentant la métropole,
- pour élaborer un guide de la découverte de la métropole écrit à partir de contributions d'habitants.

Nous réfléchissons également à comment vous associer aux petits et grands projets :

Pour passer au stade opérationnel, vous nous suggérez de définir un thème annuel de réflexion auquel les habitants seraient associés, par des outils divers (réunions publiques, jury citoyen, consultation internet, tirage au sort, budget participatif, appel à idées).

Sur chaque grand projet ou chantier thématique, nous nous engageons à réfléchir à **comment mieux associer la société civile du territoire, à partir des instances consultatives existantes (conseils de développement) et en mettant en œuvre des formes de participation complémentaires**, innovantes, pour associer un large public quand cela peut être utile aux habitants comme aux acteurs.

Pour vous associer à **des thèmes fédérateurs**, comme vous l'appeliez de vos vœux, nous pourrions développer des cycles sur la métropole en partenariat avec **l'Université permanente** de Nantes, essayant dans des lieux différents de la métropole sur des thèmes comme le fleuve, les flux touristiques, les filières économiques et industrielles.

À partir de 2009, la conférence métropolitaine va travailler de manière thématique, et nous réfléchirons à chaque fois à la meilleure façon d'y associer les citoyens. La prochaine Conférence métropolitaine sera consacrée au thème de l'eau et du fleuve et se tiendra en 2011, en articulation avec la manifestation **Estuaire 2007.2009.2011**.

Une série d'initiatives, associant à des degrés variés les habitants de la métropole et leurs représentants, vont être lancées pour préparer le contenu de cette Conférence :

» C'est le cas de la mise en place, dès 2010, d'ateliers de la Conférence métropolitaine dédiés au thème de l'eau **pris dans toutes ses dimensions**, rassemblant une centaine de participants invités (représentants de l'État, professionnels concernés, associations, experts...).

» Une grande exposition consacrée à l'Éco-Métropole Nantes Saint-Nazaire et destinée au grand public se tiendra, début 2010, à l'École d'Architecture de Nantes. Cette exposition sera présentée au public nazairien à l'été 2010 et sera également mobile sur l'ensemble du territoire de la métropole. Les visiteurs pourront venir découvrir et redécouvrir le territoire, comprendre l'intérêt de penser à grande échelle et rêver du territoire dans les années à venir. Cette exposition informative comportera également une forte dimension interactive à destination du grand public. L'École d'Architecture organisera également, en avant première et en parallèle de cette exposition, d'octobre à décembre 2009, un cycle de conférences publiques « **Voir grand** » par des experts des questions métropolitaines (architectes, géographes, historiens, politistes, anthropologues).

» Les élus de Nantes Saint-Nazaire, en partenariat avec l'ensemble des collectivités et partenaires concernés, ont également décidé de lancer, dès le début 2010, un appel à projets « Reconquête de l'eau » à destination des communes, des associations mais aussi de collectifs d'habitants de la métropole. Cet appel à projets ne concernera **pas seulement des projets d'aménagement mais tous les projets visant à la reconquête physique mais aussi mentale et symbolique du fleuve** : projets économiques, touristiques, pédagogiques, loisirs, culturels... Un appel à la créativité et à l'imagination auprès de tous, qui devra irriguer l'ensemble des territoires de la métropole, du nord au sud.

Pour conclure...

En conclusion, les trois idées fortes de votre avis qui vont nous guider sur notre élaboration du projet de territoire :

- La question de l'action de la métropole sur la vie quotidienne des habitants n'est pas éludée. Nous nous y attelons notamment en essayant de répondre au mieux à vos besoins de déplacements sur ce territoire, par un travail partenarial fort entre les différentes Autorités Organisatrices de Transports.
- La construction d'une éco-métropole ne se fera pas sans vous. C'est ensemble que nous devons inventer des modèles urbains différents, qui vous donnent envie d'y vivre et qui répondent aux défis environnementaux, économiques et sociaux.
- Pour cela, à nous de vous informer, et de vous associer au cercle de la discussion, en faisant preuve de pédagogie sur nos projets.

Annexe

- Dossier de candidature de la métropole Nantes Saint-Nazaire à la démarche Éco-Cités

Notes

Scot.métropole
Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale de la métropole **Nantes Saint-Nazaire**

samo
association d'aménagement de la métropole pour l'habitat